

Les chiffres de l'économie régionale

14 janvier 2022



4^{ème} Trimestre 125 nouvelles entreprises

Durant le dernier trimestre 2021, la région a vu l'inscription de 125 nouvelles entreprises au registre du commerce. Ce chiffre est supérieur à celui du trimestre précédent ainsi qu'à celui de 2020 à la même période (T4 2020 : 109). Le résultat de ce dernier trimestre est encourageant car le solde régional est lui aussi en progression par rapport au troisième trimestre et par rapport à 2020, il s'établit à +60 entreprises lorsque l'on décompte l'ensemble des mouvements (T4 2020 : +55).

La dynamique entrepreneuriale observée depuis le début d'année se confirme. La région enregistre une forte progression de nouvelles activités et termine l'année avec un total de 519 nouvelles entreprises, loin devant les deux années précédentes (2020 : 369, 2019 : 381). Le solde annuel est lui aussi très favorable en cette fin d'année, puisqu'il s'établit à +236 entreprises (2020 : +136, 2019 : + 109). Pour le moment, il semble donc que la crise soit un facteur stimulant pour la création d'entreprise.

Cependant, la question du report des faillites, en lien aux injections de liquidités dans le cadre des mesures Covid-19, reste toutefois d'actualité et laisse planer une grande incertitude sur l'évolution de cette analyse pour les mois à venir et cette nouvelle année. Nous y serons attentifs lors des prochains trimestres, ainsi qu'à l'impact général de la situation économique à plus long terme, tant sur la création d'activités que sur la marche des affaires des entreprises existantes.

Promove vous donne rendez-vous début avril 2022 pour un nouveau point de situation.

Notes :

- A partir du 1^{er} janvier 2021, le périmètre de notre analyse est adapté, avec l'arrivée de la commune de Saint-Saphorin parmi les membres de Promove. Dans la mesure du possible nous apporterons des informations rétroactives corrigées, lorsque cela est pertinent, afin de faciliter la comparaison avec 2020.
- Nous modifions également notre grille d'analyse concernant le solde trimestriel des mouvements, en y incluant

dorénavant les réactivations (entreprise qui sort d'une procédure de liquidation et reprend une activité normale). Ce solde illustre donc la différence entre les « créations » (nouvelles inscriptions, arrivées ou réactivation) et les « radiations » (départs, faillites, cessations, suppression).

Sources : Analyse établie à partir du relevé quotidien des annonces du registre du commerce